Cas particulier vente de service sur temps presté

Dans le cas de services au forfait (prix fixe), choisir

- Sur la fiche d'article, Type d'articles = Service (onglet “information générale”)

- La politique de facturation “Feuilles de temps sur les tâches” (onglet “Ventes”)

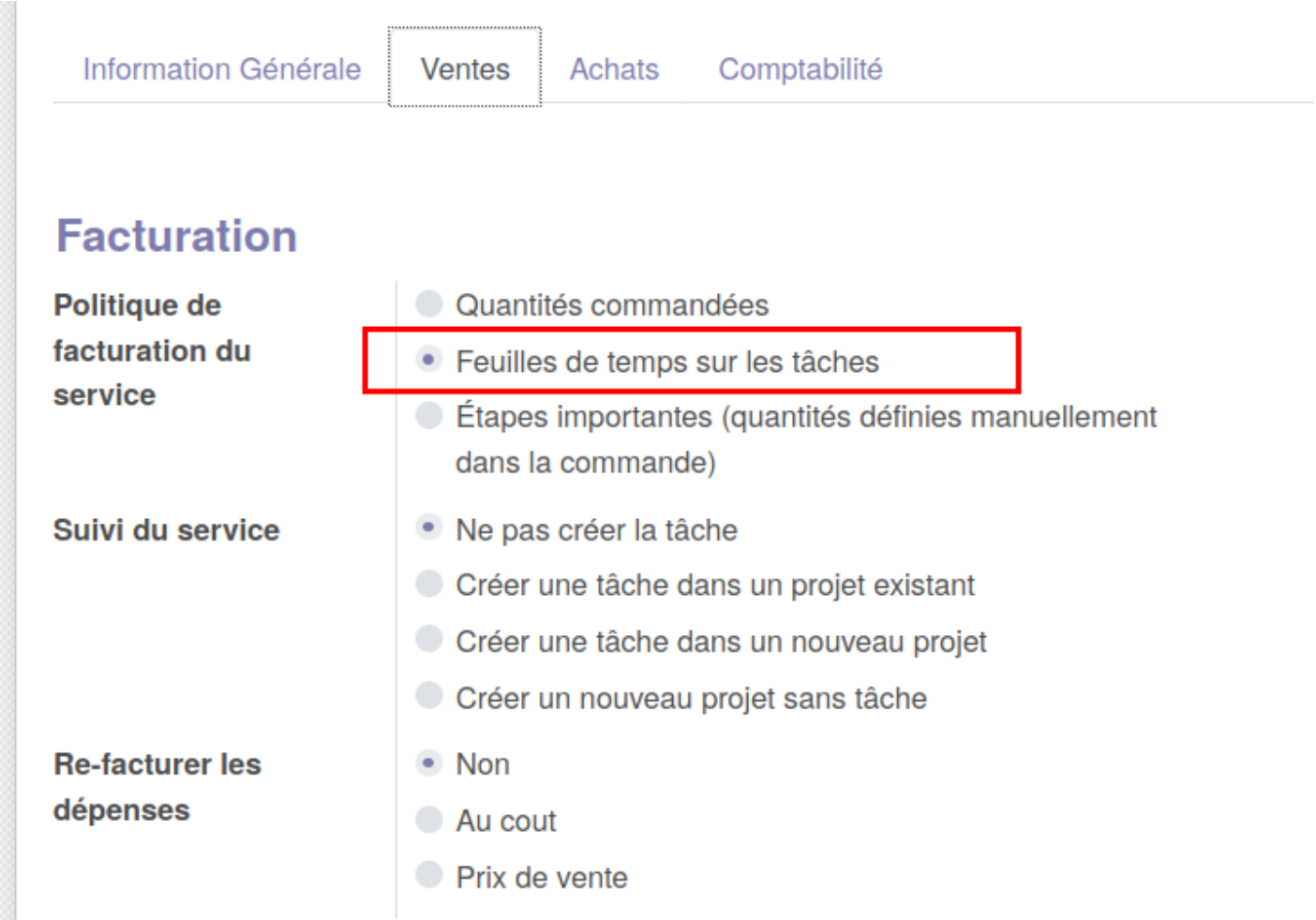

La zone “Suivi du service” permet d’aller plus loin dans la configuration, de manière à ce que l’utilisation de cet article dans un bon de commande de vente génère des tâches ou des projets.

> Il est nécessaire de choisir une autre option que "Ne pas créer la tâche" pour que le temps pointé sur les tâches soit bien repris sur le bon de commande de vente en quantité délivrée.

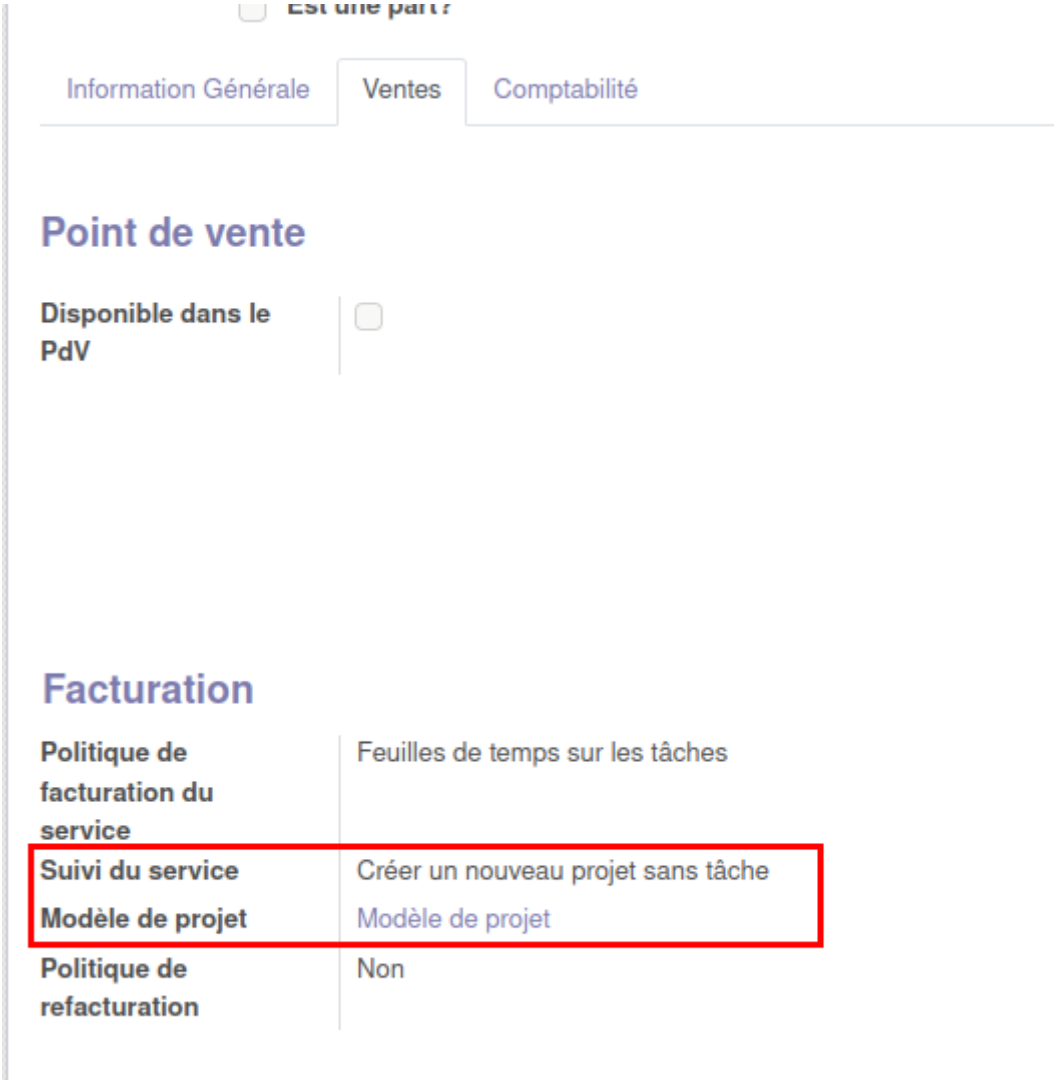

- **Ne pas créer de tâche** : le système ne fait rien de particulier et aucun pointage sur le projet ne sera repris sur le bon de commande !
- **Créer une tâche dans un projet existant** : chaque fois que cet article se trouve dans un bon de commande de vente, à la confirmation de la vente, une tâche sera créée avec le nom de l’article, au sein du projet sélectionné sur l’article
- **Créer une tâche dans un nouveau projet** : pareil que précédemment, mais la tâche va être créée dans un tout nouveau projet, dont le nom sera “SOxxx” (la référence du bon de commande). Odoo va donc créer un projet ET une tâche.
- **Créer un nouveau projet sans tâche** : Odoo va simplement créer un nouveau projet dont le nom sera “SOxxx” (la référence du bon de commande). Il n’y aura pas de tâches créées sur le projet.

Revision #5
Created 15 February 2021 14:50:24 by Admin
Updated 25 March 2022 08:05:00 by virginie@coopiteasy.be